quinzo@cauxseine.fr Caux Seine agglo @CauxSeineagglo

QUINZO #93

Du jeudi 9 juin 2022
au jeudi 23 juin 2022

Tous les 15 jours, l'info de **Caux Seine agglo**

JOURNÉES OLYMPIQUES DES 22 ET 23 JUIN

UNE MARRAINE EN OR POUR CAUX SEINE AGGLO P.6/7

À RETENIR

BIENTÔT L'HEURE DES INSCRIPTIONS AU CONSERVATOIRE P.4

ZOOM

DU 24 AU 26 JUIN, LES JULIOBONALES SONT POUR VOUS P.8/9

BOUGER

PREMIER FESTIVAL NORMAND DE LA CÉRAMIQUE P.14

PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL

ÉCHANGER POUR MIEUX COMPRENDRE LES ENJEUX DE DEMAIN

Caux Seine agglo et son service de planification ont invité les habitants à des réunions publiques pour leur permettre une meilleure compréhension du PLUI (Plan local d'urbanisme intercommunal) en cours de construction et de ses enjeux. D'autres réunions sont à venir.

Les habitants de Caux Seine agglo ont été invités à prendre part à quatre réunions publiques organisées sur plusieurs communes qui avaient pour thématique centrale le PLUI (Plan local d'urbanisme intercommunal). Les rendez-vous étaient fixés entre le 20 et le 29 avril à Saint-Eustache-la-Forêt, Yébleron, la Frénaye et Rives-en-Seine ; un total de 220 personnes s'y sont déplacées. Preuve de l'intérêt du sujet pour la population.

Ce PLUI mené pour la première fois à l'échelle intercommunale s'impose aux regard de nouvelles contraintes réglementaires. Notamment en matière de préservation de l'environnement. « *Ce PLUI a pour ambition de résoudre une équation difficile et parfois contradictoire : comment accueillir des habitants, des activités économiques, commerciales ou de loisirs tout en préservant le cadre de vie et en divisant par deux la consommation d'espaces agricoles et naturels d'ici 2030* », rappelait Patrick Pesquet, Vice-Président de Caux Seine agglo en charge de l'aménagement. Il accueillait d'ailleurs le public à chacune de ces réunions publiques, conscient de la nécessité de faire preuve de pédagogie. « *La vision ancienne du terrain à bâtir doit changer pour passer d'un « bâtir plus »* à un « bâtir mieux » »., martèle l'élu. Ces réunions publiques ont permis de présenter le projet de territoire défini par les élus pour 2030 au travers du Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) et du Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi). Elles ont donné l'occasion aux habitants de venir s'exprimer et échanger collectivement sur le projet de territoire présenté.

220 habitants de Caux Seine agglo ont pris part aux quatre réunions publiques d'information sur le PLUI.

Des échanges constructifs

« *De manière générale, ce sont les interventions visant l'intérêt général qui ont primé, même si de temps à autre, elles faisaient écho à des cas particuliers. Les échanges avec les habitants qui se sont déplacés ont été constructifs* », se félicite le service de la planification de Caux Seine agglo en charge de l'élaboration de ce document. Car si le PLUi reste un document technique difficile d'approche pour le citoyen, les problématiques qu'il aborde et qu'il règlementera concernent tous les habitants. Ils se sont d'ailleurs montré très sensibles à la future définition des zones constructibles ou non, en fonction de la prise en compte des risques industriels ou naturels. Certains aspects du projet de territoire ont fait consensus auprès des habitants et parfois les difficultés de mise en œuvre ont été abordées, notamment celles concernant le développement des énergies renouvelables ou l'harmonisation des règles d'occupation des sols. D'autres sujets ont dû être approfondis. « *Ils n'ont pas forcément été acceptés mais ils ont en tout cas été expliqués et saisis* », note le service planification. D'autres réunions publiques vont être programmées pour permettre ce travail d'explication des futurs enjeux, notamment en matière d'étalement urbain.

La toute prochaine va permettre de faire un focus sur le SCoT (Schéma de cohérence territorial). Elle est programmée lundi 27 juin à 18h30 à la Maison des Compétences, à Lillebonne.

PLUI ET SCOT

Vous pouvez encore vous exprimer !

Les habitants sont invités à rester attentifs à la procédure d'élaboration du PLUi. D'autres réunions publiques auront lieu lors de la phase réglementaire, lorsque le service planification de Caux Seine agglo travaillera à l'écriture des règles d'urbanisme qui s'appliqueront à la parcelle.

Les supports diffusés lors des réunions publiques sont mis en ligne sur le site Internet cauxseine.fr pour permettre aux habitants de les consulter de nouveau ou d'en prendre connaissance s'ils n'ont pu assister aux réunions publiques. Pour les observations, il est toujours possible de s'exprimer :

- par mail : concertation.plui@cauxseine.fr / concertation.scot@cauxseine.fr,
- par voie postale au siège de Caux Seine agglo
- en mairie, sur les registres disponibles en mairie et au siège de Caux Seine agglo